# Rôle attribué aux pronoms d'adresse dans la construction identitaire individuelle

Béatrice Coffen
Université de Zurich
BeatriceCoffen@aol.com

## Introduction : Le flottement allocutoire, de Grégoire I^er^ le Grand aux internautes

Depuis l'introduction, dans la langue latine, d'un pronom allocutoire impliquant la notion de collectivité transformée progressivement en notion de révérence, soit le *vos* opposé au *tu*, le choix allocutoire a en tout temps reposé sur les trois plans que sont les conditions individuelles, circonstancielles et socioculturelles. Ces trois types de conditions interdépendantes, et dans lesquelles se situe l'interaction verbale, déterminent le choix du pronom d'adresse adéquat. En toute circonstance, le locuteur est libre toutefois d'opter pour un pronom inopportun qui, en l'occurrence, véhicule, dans sa forme qu'il serait permis de qualifier de marquée car non conforme aux attentes ou à la norme, des messages pertinents sur la relation entre les participants à l'interaction verbale.
Il n'est pas sans intérêt de suivre l'évolution de ces conventions, de cette norme arbitre des pratiques allocutoires et susceptible de trancher dans des questions de convenance de l'adresse pronominale. Il se révèle dès lors qu'avec l'adoption d'un système d'adresse pronominale bipartite apparaît un nouveau moyen rhétorique, le flottement pronominal, qui consiste à fixer le choix allocutoire en fonction de l'état d'esprit du locuteur, traduisant par là même les sentiments éprouvés à l'égard de l'allocutaire. De nos jours, le flottement ne se manifeste guère plus au niveau de l'interaction verbale. Le locuteur exploite de préférence le système allocutoire bi- ou tripartite dans son effort de se positionner au sein de la société.

Au début du Moyen Age, Grégoire I^er^, pape de 590 à 604, aimait à alterner les pronoms d'adresse latins *tu* et *vos* au gré des circonstances et de ses objectifs. Il n'hésitait guère, dans ses nombreuses lettres, à employer les deux formes à l'égard d'une même personne, dans une même lettre, voire une même proposition. Bien que le *vos* ait été de rigueur dès la fin du 5^e^ siècle, la norme répandue parmi les lettrés de l'époque ne s'indignait guère de cette pratique épistolaire. On y voyait, au contraire, un moyen tout à fait acceptable d'exprimer colère et mépris, ou bien-veillance et tendresse.
Avec l'épanouissement des grandes cours d'Europe, le choix des pronoms relève de moins en moins de la disposition d'esprit de l'individu qui l'utilise. La courtoisie des troubadours ne tolère de toute évidence plus aucun dérapage allocutoire, et plus tard, vers la fin du Moyen Age, les nombreux guides de savoir-vivre viennent entériner cette pratique de la société féodale courtoise. Des exceptions sont pourtant admises ou plus exactement l'emploi, à côté du *vous*, d'un *tu* emphatique qui en réalité se réfère à l'ancien usage du *tu* latin et n'est autre qu'un pronom à haut degré de révérence.
Si lors du passage du Moyen Age aux Temps Modernes, le français ne se joint pas aux nombreuses langues romanes qui adoptent un troisième pronom allocutoire dérivé de formules révérencielles nominales, il n'en reste pas moins qu'il donne le la en termes de savoir-vivre et d'étiquette. Dès lors, les alternances allocutoires dues à des sauts d'humeurs sont écartées de toute interaction verbale et le *vous* constitue le seul pronom admis au sein des classes sociales supérieures. Une exception persiste cependant, celle du *tu* emphatique employé dans la poésie. Quelques rares exemples littéraires de non-observation de cette règle intransigeante se rencontrent uniquement dans des débordements de colère excessive. Cette pratique persiste jusqu'à la Révolution, qui bouleverse les lois de la société et par là les pratiques allocutoires. L'esprit démocratique favorise le tutoiement, perçu comme un symbole d'égalité. L'emploi

du *tu* n'est certes pas obligatoire, mais le *tu* réciproque se répand toutefois, écartant un *vous* qui sera rapidement réhabilité avant la fin du 18e siècle. Le flottement allocutoire est de nouveau admis dans les drames romantiques, puis retombe en désuétude au cours du 19e siècle. Le *tu* de mépris est remplacé par le *vous* de distance envers les inférieurs, et le *vous* autoritaire par le *tu* de solidarité entre les membres d'une même famille ou entre amis. L'alternance pronominale et les pronoms non réciproques disparaissent au fil des époques. En revanche, le *tu* continue à se répandre et atteint son plus haut taux de popularité à la fin des années 60 du siècle passé, avec la libération des mœurs. Par la suite, la désinvolture du *tu* généralisé est ressentie comme gênante, voire trop familière. Le vouvoiement regagne alors de nouveau du terrain, au point de faire apparaître le *tu* d'égalité comme grossier ou pour le moins déplacé. Aujourd'hui, on se vouvoie de nouveau au Club Med, les guides de savoir-vivre rencontrent un véritable succès, et la netiquette nous enseigne la bonne conduite sur Internet.

**Témoignages du flottement allocutoire au fil des époques**

Quelques exemples suffisent à éclaircir les différentes catégories de flottement allocutoire révélateurs des pratiques langagières rencontrées au cours de l'Histoire. Je propose donc de reprendre les époques évoquées précédemment et de les illustrer par des exemples pertinents.

Il semblerait qu'au début du Moyen Age l'alternance entre le *tu* et le *vos* ait été un élément linguistique commun pour exprimer un sentiment passager lié à une situation particulière, pour le moins dans les relations épistolaires. Le pape Grégoire 1er, que nous avons déjà cité, n'hésitait guère à recourir à cette pratique discursive pour faire part de ses sentiments à l'égard des destinataires de ses lettres. Un *tu* glissé dans une lettre dominée par le vouvoiement pouvait soit évoquer un ton amical ou paternel, soit, en opposition au *vos* courtois, véhiculer mépris ou remontrance. En revanche, un *vos* sur fond de *tu* général signalait une prise de distance anticipant des reproches ou une requête, ou encore l'expression d'une profonde gratitude ou d'un respect sincère. Rappelons que ces transitions d'une forme à l'autre n'étaient que de très courte durée et pouvaient se limiter à une seule et unique proposition. Il s'agit donc ici d'un changement momentané susceptible de traduire les fluctuations d'humeur et non pas d'une contrainte normative et encore moins d'un manque de rigueur, d'une instabilité de l'emploi des pronoms allocutoires ou d'un choix arbitraire. Les lettres évoquées témoignent au contraire d'une grande habileté à augmenter l'efficacité communicative de ses messages. Ainsi, le pape termine un sermon en *vos* adressé à une grande dame sur un ton paternel :

*Haec, dulcissima et excellentissima filia, breviter dixi ne quoties stultos homines tibi derogare cognoscis qualibet vel parvula mentis tristitia tangaris (...)*[1]

Le *tu* suivant destiné au Duc de Campanie trahit en revanche colère et mépris :

*Pervenit itaque ad nos magnitudinem tuam usque ad hoc esse impetu furoris impulsam ut non solum frangi januas monasterii sancti Archangeli (...) feceris (...)*[2]

[1] 'Ceci, ma bien chère fille, en quelques paroles, pour qu'aucune tristesse ne vienne envahir ton esprit, chaque fois que tu apprends que des hommes stupides te calomnient.'

[2] 'La nouvelle nous est parvenue que Ta Grandeur a été emporté par un accès de fureur jusqu'à tel point que non seulement tu as fait forcer les portes du Monastère de Saint-Archange, mais (…)'

Il est certes inutile de préciser que ce jeu allocutoire était réservé exclusivement aux rapports entre personnages d'un rang social égal ou à l'égard de destinataires de rang inférieur.[3]

A l'époque de l'amour courtois, le flottement pronominal disparaît rapidement des textes poétiques chantés par des troubadours soumis à la bien-aimée. Quelques rares exceptions d'un *tu* employé dans un moment de grand émoi confirment la règle qui demande désormais un emploi exclusif des formes de vouvoiement :

*Selh dia morria,*
*Domna pros,*
*qu'ie·us perdria*[4]

Le *tu* remplit cependant des fonctions disparates : Il convient de distinguer le *tu* familier des rapports quotidiens non révérenciels, le *tu* méprisant substitué à un *vous* prévu par la norme, et le *tu* emphatique adressé à une personne de rang supérieur tenue en grande estime. Cette multifonctionnalité anime un jeu subtil entre les valeurs d'une même forme *tu*, comme en témoigne Cecco Angiolieri, poète de la fin du 13$^{e}$ siècle et hostile au Dolce stil nuovo, dans un sonnet à l'attention de Dante, dont le ton ironique, à la suite d'un début faussement révérenciel :

*Dante Alighier, Cecco, tu' serv'e amico,*
*si raccomand'a te (...)*

se dégage au fur et à mesure :

*Quel ch'i' vo' dire è di questo tenore :*
*ch'al tu' sonetto in parte contradico.*
*(...)*[5]

On rencontre des traces de flottement allocutoire aussi dans des textes espagnols, notamment dans le Cid :

*Mientra que visquiéredes, bien se fará lo to.*[6]

Plus tard, une troisième forme pronominale dérivée de syntagmes nominaux[7] viendra compléter le système des pronoms d'adresse de plusieurs langues romanes et embrouiller de la sorte les habitudes langagières.
Si la société féodale courtoise se doit de respecter les sévères contraintes de l'étiquette, il apparaît évident que celles-ci offrent aux locuteurs une certaine marge dans le choix

[3] Pour plus d'exemples voir : H. Muller: « The use of the plural of reverence in the letters of pope Gregory I. (590-604) », (The Romance Review, n°5, 1914, pp.68-89)

[4] 'Ce jour-là, je mourrai, femme vaillante, si je vous perdais'. Raimbaut de Vaqueiras, in A. Roncaglia: Le più belle pagine delle letterature d'oc e d'oïl, Nuova accademia editrice, 1961, p.358

[5] 'Dante Alighieri, Cecco, ton serviteur et ami se confie à toi…Je veux te dire que je contredis en partie ton sonnet…'. A. Lanza: Cecco Angiolieri. Le rime, Archivio Guido Izzi, 1990, p.219

[6] 'Aussi longtemps que vous vivrez, tes entreprises seront couronnées de succès.' Cantar de mio Cid, v. 409

[7] vuestra señoría, vuestra excelencia et vuestra merced > usted

allocutoire. Le flottement, un phénomène qui n'est pas à confondre avec un choix arbitraire, se réalise sans hésitation dans des circonstances particulières qui poussent le locuteur à faire part de ses émotions sans pour autant risquer des dérapages verbaux inadmissibles à l'égard de la norme sociale en vigueur.
Avec l'arrivée du courant humaniste, le flottement pronominal suscité par de profonds sentiments se perd, faisant place à un *vous* permanent. Des exceptions continuent cependant à persister, en particulier dans la poésie qui se veut proche des textes classiques à dominance *tu* et où le flottement pronominal est encore de mise :

*L'Europe est trop petite, et l'Asie et l'Afrique*
*Pour toy qui te verras de tout le monde Roy*
*(...)*
*Un livre tant soit grand, tant soit laborieux,*
*De vos belles vertus encores n'est pas digne.*
*Vous estes des François l'heur, le Ciel, le signe (...)*[8]

Corneille n'hésite pas, lui aussi, à recourir à l'alternance pronominale dans le but d'accentuer l'état d'esprit de ses personnages : Polyeucte regrette de partir et propose à Pauline de le suivre. Celle-ci, qui l'a toujours vouvoyé, manifeste son accablement :

*C'est peu de me quitter, tu veux donc me séduire*
*Va cruel, va mourir, tu ne m'aimerais jamais.*[9]

Molière aussi ne s'en prive pas. L'humeur des parents fait parfois basculer l'emploi des pronoms adressés aux enfants : le *vous* habituel fait alors place au *tu* indigné. Les gens de basses conditions font eux aussi l'objet des flottements mis au compte de la colère ou du mépris.
Il est bon de rappeler ici la phrase bien célèbre attribuée à tort à Mme de Sévigné : Mme de Grignan, habituée à n'adresser qu'un *vous* à sa fille, écrit un jour, indignée :

*Je vous réponds bien sérieusement, ma fille, j'en suis honteuse ; car tant que tu parleras en enfant, je ne dois pas prodiguer la raison et le raisonnement.*

Le message est sans équivoque.

La Révolution marque le début d'une nouvelle époque, celle de la solidarité et de la perte de l'adresse non réciproque, à savoir du *tu* méprisant adressé à un allocutaire de rang social inférieur. L'emploi symétrique du pronom d'adresse et en particulier du *tu* réciproque est revendiqué et vient remplacer le *vous* déprécié, voire banni de toute relation entre citoyens. Nalbec, membre des Sociétés populaires, demande en 1793 :

*(...) un décret portant que tous les républicains françois seront tenus à l'avenir, pour se conformer aux principes de leur langage en ce qui concerne la distinction du singulier au pluriel, de tutoyer sans distinction ceux ou celles à qui ils parleront en seul, à peine d'être déclarés suspects, comme adulateurs, en se prêtant, par ce moyen, au soutien de la morgue qui sert de prétexte à l'inégalité entre nous.*

[8] Ronsard: Sonnets dediez audit Seigneur de Villeroy, Au Roy Henry III, 1592, tome 1, p.587

[9] Polyeucte, 123-125, scène IV, acte III.

Ce nouvel usage, adopté sans décret, est repris et commenté dans des pièces contemporaines. Nous lisons dans une pièce d'Aristide Valcour intitulée « Le Vous et le Toi » :

*Oh ! l'excellente nouvelle ! plus de vous ! En corrigeant cet abus de la langue, c'est resserrer les liens de la fraternité, et poursuivre l'aristocratie dans ses derniers retranchements. Ah ! vivent les sans-culottes ! Sans eux, sans la montagne auguste et sainte, la République n'existerait plus.*

Avec la fin de la Convention, en 1795, l'usage du tutoiement sera très vite abandonné au profit du *vous* et de l'adresse non réciproque et même de l'alternance pronominale. Nous rencontrons des traces de cette alternance, devenue de plus en plus rare, notamment dans l'œuvre de Victor Hugo. Les personnages de *Hernani* alternent les pronoms avec une certaine aisance. Ainsi, Doña Sol, membre de la noblesse de Saragosse, cesse de vouvoyer son bien-aimé dès que celui-ci lui annonce son départ. Hernani, pour sa part, passe à un *tu* indécent dans des propos adressés à son ennemi, le roi d'Espagne :

*Ecoutez. Votre père a fait mourir le mien,*
*Je vous hais. Vous avez pris mon titre et mon bien,*
*Je vous hais. Nous aimons tous deux la même femme,*
*Je vous hais, je vous hais, - oui, je te hais dans l'âme.*[10]

Au 20e siècle, l'alternance pronominale disparaît définitivement. Quelques rares cas isolés se rencontrent encore dans des situations d'hésitation due au passage du *vous* au *tu*. Dans une rencontre entre deux jeunes gens, dans les années cinquante, les pronoms se mélangent :

*Par crainte du ridicule ou qu'elle se moque de lui, Baptiste, dans ses premières lettres, ne parle pas franchement d'amour. Mêlant le tu au vous, il tourne autour de ce mot trop flambant pour l'inexpérience et la réserve de ses dix-sept ans (...).*[11]

De nos jours, les dix commandements du savoir-vivre informatique prescrit par l'autorité de l'Internet (Computer Ethics Institute) nous suggèrent la bonne conduite à adopter dans nos relations électroniques. Le dixième recommande à l'internaute, tout en reprenant le tutoiement des commandements édictés par l'autorité de Dieu, d'utiliser l'ordinateur de manière à faire preuve de considération et de respect. La netiquette, la charte de la bonne conduite des acteurs de l'Internet où figurent ces commandements, somme, en vouvoyant les lecteurs comme il se doit, d'employer les règles habituelles de courtoisie à appliquer.
Dans le domaine de l'adresse, les actuelles règles de courtoisie réclament avant tout une adresse réciproque, hormis dans les relations entre enfants et adultes, et ne tolèrent plus de flottement allocutoire à l'égard d'une personne. Une exception vient là aussi confirmer la règle : des interlocuteurs habitués à se tutoyer sont tenus à passer au *vous* réciproque dans un contexte officiel. L'inverse est par ailleurs peu probable. En l'occurrence, les conditions circonstancielles déterminent le choix allocutoire, indépendamment des relations interpersonnelles. Nous constatons, en d'autres termes, un glissement de pertinence en matière de conditions : alors que durant des siècles, l'état d'esprit momentané d'un locuteur pouvait être traduit par un passage entre deux formes allocutoires différentes, aujourd'hui seules les conditions dans lesquelles à lieu l'interaction verbale légitime un tel passage. Si la notion de solidarité, dominante depuis la fin du 19e siècle, a conduit à l'écartement du

[10] V. Hugo: Hernani, Jules Rouff et Cie, 1899-1905, acte II, scène III

[11] G. Dormann: Adieu, phénomène, Albin Michel, 1999, p.129

flottement allocutoire entre individus, celle-ci a favorisé la différenciation allocutoire entre un individu et les membres de groupes auxquels il souhaite être solidaire ou qu'il repousse. Par voie de conséquence, le choix entre les formes *tu* et *vous* devient plus épineux, vu qu'il contribue à positionner le locuteur au sein de la société. Les pronoms allocutoires sont à présent soit utilisés comme pronom d'adresse neutre conformément aux règles de bonne conduite, soit employés comme indices de positionnement susceptibles de véhiculer un message portant sur le rôle identitaire du locuteur. Dans le souci de définir sa propre identité qui le distingue, le locuteur d'aujourd'hui, en quête de repères dans un monde complexe, compartimente son entourage en groupes avec lesquels il se sent solidaire, les *in-groups*, pour reprendre les termes de Barth[12], et en groupes auxquels il ne souhaite pas appartenir, les *out-groups*. Les pronoms d'adresse sont un moyen parmi tant d'autres de parvenir à cette fin : en optant pour un pronom qualifié d'indice de solidarité, le locuteur inclut l'allocutaire dans son propre in-group et/ou signale vouloir s'inclure dans l'in-group de l'allocutaire. Si, à l'inverse, le locuteur penche pour un pronom de non-solidarité, à savoir un *vous* de distance qui peut également être qualifiée d'absence de considération ou un *tu* de mépris ou de condescendance, l'allocutaire sera exclu des frontières délimitant le in-group du locuteur et vice-versa.
Par le biais du pronom d'adresse, le locuteur se situe donc par rapport à l'allocutaire et crée par là même son identité au sein de la communauté. Le système allocutoire constitue de cette manière une ressource efficace dans l'établissement de frontières entre personnes et entre groupes.

## Conclusion

Alors qu'au début du Moyen Age encore, le flottement pronominal révélait les sentiments qu'un locuteur avait à l'égard de son interlocuteur, à l'époque de la mondialisation le flottement pronominal ne se réalise plus au niveau de l'interaction. Si la forme des pronoms est restée la même, la fonction s'est transformée : le pronom sert désormais à positionner l'individu au sein de la société en fonction de ses intérêts et de ses objectifs.
Les exemples nous ont montré que, jusqu'à une époque récente, il était fait usage du flottement allocutoire pour exprimer les sentiments du locuteur à l'intérieur d'une interaction verbale. Il apparaît évident que ce va-et-vient entre deux formes pronominales n'était pas le résultat d'un choix arbitraire, mais bien d'un choix motivé et tributaire de facteurs qu'il importe d'analyser en fonction de trois types de conditions : la norme, ou les conditions socioculturelles, dicte le pronom à utiliser dans chaque relation interpersonnelle et délimite la marge de liberté à faire choix d'une alternance pronominale. Les conditions circonstancielles dans lesquelles a lieu l'interaction verbale et les conditions individuelles des participants à cette même interaction influencent le choix non marqué prescrit par la norme. C'est pourquoi les conditions individuelles peuvent entraîner un flottement allocutoire, comme cela a longtemps été le cas, à condition que les contraintes de la norme soient suffisamment souples. Aujourd'hui, les sentiments liés à une circonstance particulière ne peuvent plus se manifester à travers le phénomène de l'alternance. Cette perte de liberté est compensée par une liberté majeure dans la propre identification du locuteur au sein de la société qu'il peut, jusqu'à une certaine mesure, compartimenter à sa guise. Le flottement, abandonné au niveau de l'interaction verbale est ainsi réalisé à un niveau supérieur, entre membres de groupes différents, dans l'intention non plus de faire part de sauts d'humeur, mais de signaler l'appartenance ou non du locuteur à un groupe particulier.

[12] F. Barth: Ethnic groups and boundaries, G. Allen et Unwin, 1969

Cette nouvelle liberté se révèle plaisante mais à la fois pénible, car elle exige plus d'habileté de la part du locuteur. Le choix comporte à présent un plus grand risque de mésaventures allocutoires qui demandent des efforts de réajustement et de négociation de la distance interpersonnelle. L'individu, en panne de règles normatives dans la société complexe qu'est la nôtre, a la liberté mais aussi la charge de définir dans une certaine mesure sa place sociale à occuper et à défendre. Inversement, les formes allocutoires peuvent servir de moyen pour inclure ou exclure un individu d'un groupe particulier.
Ce processus d'inclusion et d'exclusion établit et consolide les frontières intergroupales et contribue à construire l'identité de chaque individu membre de diverses collectivités sociales.